

Petit matériel en cas de souci urgent

Le service informatique maintient un petit stock des produits informatiques les plus courants, et grâce à lui, vous pouvez être dépannés par exemple d'un clavier ou d'une souris ou d'autre petit matériel (ne pas abuser de ce service qui a un coût et penser à rapporter le matériel éventuellement prêté en dépannage, il pourra ainsi servir pour un autre oubli ou incident).

Le service informatique ne détient pas d'ordinateur "d'avance". En cas de panne, exceptionnellement, un prêt de matériel ancien peut se révéler possible (ou pas,.. aucun engagement de notre part à ce sujet)

Pour toute arrivée de personnes dans une équipe ou service (stagiaires y compris), son équipement informatique doit être anticipé (cela veut dire à l'avance..) par l'équipe ou service d'accueil.

Dépannage, maintenance, conseil d'achat,..

Vous trouverez auprès du service informatique des conseils d'achats pour vos configurations majeures ou complexes.

Pour les achats courants :

Les achats de petit matériel, ou de machines de bureau ou de laboratoire au format tour sont à privilégier auprès de AVILAN et de son technicien de bon conseil :

Laurent BRETTEL

06 72 44 44 55

Les achats de portables sont à effectuer selon les marchés en place (<http://www.matinfo-esr.fr/doku.php?id=start>) sauf cas particuliers imposant l'achat d'autres marques (configuration technique particulière)

PCs (lot 2 de matinfo): titulaire HP : Site : <https://b2b.hp.com/login/auth>

Macs (lot 3 de matinfo): Titulaire Econocom (anciennement France Systèmes) : Site : <https://www.francesystemes.fr/compte>

Compte tenu du contexte, nous recommandons de souscrire aux extensions de garantie jusqu'à au moins 3 ans pour les portables.

Pour les maintenances :

A l'exception d'un diagnostic rapide, nous n'avons plus les ressources humaines nécessaires pour déclencher et suivre vos dépannages sous ou hors garantie. Pour des interventions "logicielles" sur PC nous préconisons de recourir à Laurent BRETTEL (06 72 44 44 55) qui proposera un dépannage sous conditions financières. Il pourra être à même de grouper ses interventions sur une période de 15 jours.

Pour les autres matériels, vous êtes priés de prendre contact avec les fabricants ou fournisseurs par l'intermédiaire de leurs sites web et de suivre leurs procédures de diagnostic, renvoi et échange.

From:

<https://docinfo.ias.u-psud.fr/> - **Informations, recommandations et conseils du service informatique de l'IAS**

Permanent link:

<https://docinfo.ias.u-psud.fr/doku.php/fournitures?rev=1470926910>



Last update: **2016/08/11 16:48**